

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20007089400023	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT Commune ASSAINISSEMENT GEVREY NUITS
--	---

POSTE COMPTABLE DE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : ASSAINISSEMENT GEVREY NUITS (2)

ANNEE 2024

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	23
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	24
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	25
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	26
A3.2 - Etalement des provisions	27
A4.1 - Equilibre des opérations financières	28
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	29
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	30
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	31
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	32
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	33
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V	O		
T	E		
	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	4 955 903,98	3 830 925,00
+		+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 124 978,98
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		4 955 903,98	4 955 903,98

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	O		
T	E		
	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	5 061 720,00	3 065 291,62
+		+	+
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	412 737,00	155 735,00
E	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 2 253 430,38
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		5 474 457,00	5 474 457,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	10 430 360,98	10 430 360,98
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 258 645,00	0,00	1 875 120,00	1 875 120,00	1 875 120,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	508 555,00	0,00	494 500,00	494 500,00	494 500,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	200 180,00	0,00	180 500,00	180 500,00	180 500,00
Total des dépenses de gestion des services		2 967 380,00	0,00	2 550 120,00	2 550 120,00	2 550 120,00
66	Charges financières	211 680,00	0,00	196 500,00	196 500,00	196 500,00
67	Charges exceptionnelles	69 048,94	0,00	512 492,36	512 492,36	512 492,36
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	7 625,00		6 500,00	6 500,00	6 500,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	184 820,00		205 000,00	205 000,00	205 000,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		3 440 553,94	0,00	3 470 612,36	3 470 612,36	3 470 612,36
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		460 466,62	460 466,62	460 466,62
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 013 915,00		1 024 825,00	1 024 825,00	1 024 825,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 013 915,00		1 485 291,62	1 485 291,62	1 485 291,62
TOTAL		4 454 468,94	0,00	4 955 903,98	4 955 903,98	4 955 903,98

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 955 903,98
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 210 000,00	0,00	3 535 500,00	3 535 500,00	3 535 500,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	105 000,00	0,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00
75	Autres produits de gestion courante	25 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
Total des recettes de gestion des services		3 340 000,00	0,00	3 665 500,00	3 665 500,00	3 665 500,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	800,00	800,00	800,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	6 700,00		7 625,00	7 625,00	7 625,00
Total des recettes réelles d'exploitation		3 346 700,00	0,00	3 673 925,00	3 673 925,00	3 673 925,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	160 505,00		157 000,00	157 000,00	157 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		160 505,00		157 000,00	157 000,00	157 000,00
TOTAL		3 507 205,00	0,00	3 830 925,00	3 830 925,00	3 830 925,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 124 978,98
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 955 903,98
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	1 328 291,62
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
21	Immobilisations corporelles	94 684,00	13 654,00	95 500,00	95 500,00	109 154,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 591 002,00	399 083,00	3 347 220,00	3 347 220,00	3 746 303,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 685 686,00	412 737,00	3 542 720,00	3 542 720,00	3 955 457,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 354 828,00	0,00	1 362 000,00	1 362 000,00	1 362 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	142 923,96		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	1 497 751,96	0,00	1 362 000,00	1 362 000,00	1 362 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	3 183 437,96	412 737,00	4 904 720,00	4 904 720,00	5 317 457,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	160 505,00		157 000,00	157 000,00	157 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	160 505,00		157 000,00	157 000,00	157 000,00
	TOTAL	3 343 942,96	412 737,00	5 061 720,00	5 061 720,00	5 474 457,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 474 457,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	789 076,00	155 735,00	80 000,00	80 000,00	235 735,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	789 076,00	155 735,00	1 580 000,00	1 580 000,00	1 735 735,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	789 076,00	155 735,00	1 580 000,00	1 580 000,00	1 735 735,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		460 466,62	460 466,62	460 466,62

ASSAINISSEMENT GEVREY NUIITS - ASSAINISSEMENT GEVREY NUIITS - BP - 2024

040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 013 915,00		1 024 825,00	1 024 825,00	1 024 825,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 013 915,00		1 485 291,62	1 485 291,62	1 485 291,62
TOTAL		1 802 991,00	155 735,00	3 065 291,62	3 065 291,62	3 221 026,62

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)		2 253 430,38
--	--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		5 474 457,00
---	--	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)

1 328 291,62

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 875 120,00		1 875 120,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	494 500,00		494 500,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	180 500,00		180 500,00
66	Charges financières	196 500,00	0,00	196 500,00
67	Charges exceptionnelles	512 492,36	3 100,00	515 592,36
68	Dot. Amortist°, dépréciat°, provisions	6 500,00	1 021 725,00	1 028 225,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	205 000,00		205 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		460 466,62	460 466,62
Dépenses d'exploitation – Total		3 470 612,36	1 485 291,62	4 955 903,98

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 955 903,98
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	157 000,00	157 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 362 000,00	0,00	1 362 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	100 000,00	0,00	100 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	109 154,00	0,00	109 154,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	3 746 303,00	0,00	3 746 303,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		5 317 457,00	157 000,00	5 474 457,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 474 457,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 535 500,00		3 535 500,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	70 000,00		70 000,00
75	Autres produits de gestion courante	60 000,00		60 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	800,00	157 000,00	157 800,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	7 625,00	0,00	7 625,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		3 673 925,00	157 000,00	3 830 925,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 124 978,98
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 955 903,98
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	235 735,00	0,00	235 735,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 500 000,00	0,00	1 500 000,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	3 100,00	3 100,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		1 021 725,00	1 021 725,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
491	<i>Dépréciations des comptes de clients</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		460 466,62	460 466,62
Recettes d'investissement – Total		1 735 735,00	1 485 291,62	3 221 026,62

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	2 253 430,38
--	---------------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 474 457,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	2 258 645,00	1 875 120,00	1 875 120,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	970 000,00	565 000,00	565 000,00
6062	Produits de traitement	200 000,00	150 000,00	150 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	50 000,00	60 000,00	60 000,00
6064	Fournitures administratives	700,00	1 300,00	1 300,00
6066	Carburants	10 000,00	9 500,00	9 500,00
611	Sous-traitance générale	180 000,00	220 000,00	220 000,00
6135	Locations mobilières	2 000,00	1 000,00	1 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	130 000,00	150 000,00	150 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	285 000,00	292 500,00	292 500,00
61551	Entretien matériel roulant	10 000,00	15 000,00	15 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 100,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	43 500,00	53 000,00	53 000,00
6161	Multirisques	6 400,00	8 000,00	8 000,00
617	Etudes et recherches	170 000,00	150 000,00	150 000,00
618	Divers	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6226	Honoraires	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6228	Divers	11 000,00	15 000,00	15 000,00
6231	Annonces et insertions	1 200,00	2 000,00	2 000,00
6262	Frais de télécommunications	10 000,00	10 500,00	10 500,00
627	Services bancaires et assimilés	5,00	200,00	200,00
6281	Concours divers (cotisations)	475,00	500,00	500,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	166 000,00	158 000,00	158 000,00
6288	Autres	5 800,00	8 150,00	8 150,00
63512	Taxes foncières	40,00	45,00	45,00
63513	Autres impôts locaux	25,00	25,00	25,00
6378	Autres taxes et redevances	400,00	400,00	400,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	508 555,00	494 500,00	494 500,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	404 630,00	395 000,00	395 000,00
6411	Salaires, appointements, commissions	91 500,00	98 000,00	98 000,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	10 000,00	0,00	0,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	425,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	2 000,00	1 500,00	1 500,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	200 180,00	180 500,00	180 500,00
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	7 680,00	18 000,00	18 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6542	Créances éteintes	2 500,00	2 500,00	2 500,00
658	Charges diverses de gestion courante	180 000,00	0,00	0,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	0,00	150 000,00	150 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		2 967 380,00	2 550 120,00	2 550 120,00
66	Charges financières (b) (8)	211 680,00	196 500,00	196 500,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	210 000,00	195 000,00	195 000,00
6618	Intérêts des autres dettes	1 680,00	1 500,00	1 500,00
67	Charges exceptionnelles (c)	69 048,94	512 492,36	512 492,36
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	502 492,36	502 492,36
678	Autres charges exceptionnelles	69 048,94	10 000,00	10 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	7 625,00	6 500,00	6 500,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	7 625,00	6 500,00	6 500,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	184 820,00	205 000,00	205 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		3 440 553,94	3 470 612,36	3 470 612,36
023	Virement à la section d'investissement	0,00	460 466,62	460 466,62
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	1 013 915,00	1 024 825,00	1 024 825,00
675	Valeur comptable éléments d'actif cédés	0,00	3 100,00	3 100,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 013 915,00	1 021 725,00	1 021 725,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 013 915,00	1 485 291,62	1 485 291,62
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 013 915,00	1 485 291,62	1 485 291,62
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 454 468,94	4 955 903,98	4 955 903,98

ASSAINISSEMENT GEVREY NUITS - ASSAINISSEMENT GEVREY NUITS - BP - 2024

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				+
	RESTES A REALISER N-1 (13)			0,00
				+
	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)			0,00
				=
	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES			4 955 903,98

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 210 000,00	3 535 500,00	3 535 500,00
704	Travaux	120 000,00	130 000,00	130 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	2 500 000,00	2 800 000,00	2 800 000,00
70613	Participations assainissement collectif	100 000,00	120 000,00	120 000,00
7062	Redevances assainissement non collectif	473 000,00	25 000,00	25 000,00
7068	Autres prestations de services	0,00	440 000,00	440 000,00
70871	Remb. frais par coll. de rattachement	10 000,00	12 500,00	12 500,00
70878	Remb. frais par des tiers	7 000,00	8 000,00	8 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	105 000,00	70 000,00	70 000,00
741	Primes d'épuration	95 000,00	70 000,00	70 000,00
747	Subv. et participat° collectivités	10 000,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	25 000,00	60 000,00	60 000,00
7588	Autres	25 000,00	60 000,00	60 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		3 340 000,00	3 665 500,00	3 665 500,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	800,00	800,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	800,00	800,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	6 700,00	7 625,00	7 625,00
7817	Rep. dépréciat°. actifs circulants	6 700,00	7 625,00	7 625,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		3 346 700,00	3 673 925,00	3 673 925,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	160 505,00	157 000,00	157 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	160 505,00	157 000,00	157 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		160 505,00	157 000,00	157 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 507 205,00	3 830 925,00	3 830 925,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 124 978,98
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	4 955 903,98
---	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	100 000,00	100 000,00
2031	Frais d'études	0,00	100 000,00	100 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	94 684,00	95 500,00	95 500,00
2111	Terrains nus	2 301,00	0,00	0,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	528,00	50 000,00	50 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	35 000,00	10 000,00	10 000,00
2154	Matériel industriel	0,00	4 500,00	4 500,00
2182	Matériel de transport	30 000,00	30 000,00	30 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	26 855,00	1 000,00	1 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	1 591 002,00	3 347 220,00	3 347 220,00
2313	Constructions	606 455,00	137 220,00	137 220,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	984 547,00	3 210 000,00	3 210 000,00
Total des dépenses d'équipement		1 685 686,00	3 542 720,00	3 542 720,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 354 828,00	1 362 000,00	1 362 000,00
1641	Emprunts en euros	347 200,00	354 272,00	354 272,00
1678	Autres dettes condit° particulières	997 328,00	997 328,00	997 328,00
1687	Autres dettes	10 300,00	10 400,00	10 400,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	142 923,96	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 497 751,96	1 362 000,00	1 362 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		3 183 437,96	4 904 720,00	4 904 720,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	160 505,00	157 000,00	157 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	160 505,00	157 000,00	157 000,00
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	80 410,00	77 020,00	77 020,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	79 500,00	79 400,00	79 400,00
13915	Sub. équipt cpte résult. Groupements	45,00	30,00	30,00
13918	Autres subventions d'équipement	550,00	550,00	550,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		160 505,00	157 000,00	157 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		3 343 942,96	5 061 720,00	5 061 720,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	412 737,00
-----------------------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 474 457,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	789 076,00	80 000,00	80 000,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	789 076,00	50 000,00	50 000,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	30 000,00	30 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		789 076,00	1 580 000,00	1 580 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		789 076,00	1 580 000,00	1 580 000,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	460 466,62	460 466,62
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	1 013 915,00	1 024 825,00	1 024 825,00
2182	Matériel de transport	0,00	3 100,00	3 100,00
28031	Frais d'études	2 530,00	2 530,00	2 530,00
28128	Aménagement Autres terrains	280,00	280,00	280,00
28131	Bâtiments	90 000,00	90 000,00	90 000,00
28135	Installations générales, agencements, ..	71 500,00	85 000,00	85 000,00
28151	Installations complexes spécialisées	50,00	50,00	50,00
28153	Installations à caractère spécifique	547 000,00	545 500,00	545 500,00
28154	Matériel industriel	41 400,00	38 000,00	38 000,00
28157	Aménagement matériel industriel	0,00	890,00	890,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	150,00	150,00	150,00
28173	Constructions (mise à disposition)	6 065,00	6 065,00	6 065,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	223 500,00	223 500,00	223 500,00
28178	Autres immos corporelles (mad)	1 885,00	1 885,00	1 885,00
28182	Matériel de transport	28 000,00	26 500,00	26 500,00
28183	Matériel de bureau et informatique	660,00	580,00	580,00
28184	Mobilier	100,00	0,00	0,00
28188	Autres	795,00	795,00	795,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		1 013 915,00	1 485 291,62	1 485 291,62
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 013 915,00	1 485 291,62	1 485 291,62
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 802 991,00	3 065 291,62	3 065 291,62

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	155 735,00
----------------------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	2 253 430,38
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 474 457,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					8 835 459,53									
1641 Emprunts en euros (total)					8 835 459,53									
00001137436	CREDIT AGRICOLE	02/01/2010	2010-01-02	06/04/2010	550 000,00	F		4,350	4,350	EURO	T	C	N	A-1
161499	CREDIT AGRICOLE	20/12/2006	2006-12-20	01/03/2007	160 000,00	F		3,770	3,770	EURO	S	C	N	A-1
1736371	CREDIT MUTUEL	28/11/2014	2014-11-28	28/02/2015	500 000,00	V		4,464	4,464	EURO	T	X Autres	N	A-1
200 721 02	CREDIT AGRICOLE CAE	15/09/2014	2014-09-15	15/12/2014	1 931 000,00	F		3,100	3,100	EURO	T	C	N	A-1
20072111-02513	COLL PUB 21													
251661	CREDIT MUTUEL	25/08/2006	2006-08-25	31/01/2007	500 000,00	F		3,870	3,870	EURO	T	C	N	A-1
3252737	CREDIT MUTUEL	31/08/2007	2007-08-31	30/11/2007	400 000,00	F		4,300	4,300	EURO	T	C	N	A-1
E70	DEXIA CREDIT LOCAL	27/09/2007	2007-09-27	27/12/2007	177 131,53	V		4,770	4,770	EURO	T	X Autres	N	A-1
MIN260934EUR	FRANCE													
	CAISSE D EPARGNE DE BOURGOGNE	12/07/2007	2007-07-12	25/10/2007	1 500 000,00	F		4,280	4,280	EURO	T	C	N	A-1
	CREDIT MUTUEL	29/03/2022	2022-04-14	20/04/2022	997 328,00	F		0,450	0,450	EURO	T	F	N	A-1
	DEXIA CREDIT LOCAL	08/07/2008	2008-07-08	01/12/2008	2 120 000,00	F		5,380	5,380	EURO	A	C	N	A-1
	FRANCE													
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

ASSAINISSEMENT GEVREY NUITS - ASSAINISSEMENT GEVREY NUITS - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					152 069,12									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					152 069,12									
AVENANT 07088535	CC GEVREY NSG BUDGET PRINCIPAL	12/01/2016	2016-01-12	14/02/2019	152 069,12	F		1,480	1,480	EURO	T	C	N	A-1
Total général					8 987 528,65									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		5 460 726,80					1 349 027,97	193 088,62	0,00	78 386,45
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		5 460 726,80					1 349 027,97	193 088,62	0,00	78 386,45
00001137436	N	0,00	A-1	224 996,00	6,25	F		1,070	32 044,82	9 425,50	0,00	2 026,21
161499	N	0,00	A-1	92 782,46	26,50	F		3,770	5 508,05	3 420,63	0,00	137,09
1736371	N	0,00	A-1	298 914,61	11,00	V		5,680	24 601,26	16 696,79	0,00	1 359,14
200 721 02	N	0,00	A-1	1 279 036,50	10,75	F		0,770	101 913,38	38 410,94	0,00	1 619,20
20072111-02513	N	0,00	A-1	101 576,14	3,00	F		0,970	32 563,51	3 462,21	0,00	445,13
251661	N	0,00	A-1	103 107,09	3,75	F		1,080	25 898,97	4 019,71	0,00	285,89
3252737	N	0,00	A-1	20 120,84	1,50	V		4,770	14 474,90	691,21	0,00	44,11
E70	N	0,00	A-1	954 417,93	13,75	F		1,070	52 169,61	40 019,19	0,00	7 079,64
MIN260934EUR	N	0,00	A-1	997 328,00	0,50	F		0,450	997 328,00	2 243,98	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		1 388 447,23	15,00	F		5,380	62 525,47	74 698,46	0,00	65 390,04
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		102 316,00					10 399,27	1 456,73	0,00	63,27
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

ASSAINISSEMENT GEVREY NUITS - ASSAINISSEMENT GEVREY NUITS - BP - 2024

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		102 316,00					10 399,27	1 456,73	0,00	63,27
AVENANT 07088535	N	0,00	A-1	102 316,00	9,25	F		1,480	10 399,27	1 456,73	0,00	63,27
Total général		0,00		5 563 042,80					1 359 427,24	194 545,35	0,00	78 449,72

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	11	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	5 563 042,80	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Biens de faible valeur inférieur à 500 euros	1	09/02/2017
L	Etude	5	09/02/2017
L	Logiciel	2	09/02/2017
L	Véhicule, camion et véhicule industriel	8	09/02/2017
L	Matériel informatique	3	09/02/2017
L	Matériel de bureau	5	09/02/2017
L	Mobilier	10	09/02/2017
L	Matériel industriel, matériel spécifique dont la valeur est inférieure ou égale à 3000 euros	5	09/02/2017
L	Matériel industriel, matériel spécifique dont la valeur est supérieure à 3000 euros	10	09/02/2017
L	Plantation	15	09/02/2017
L	Aménagement de terrain	15	09/02/2017
L	Electrique, électronique, matériel et installation	15	09/02/2017
L	Réseaux	40	09/02/2017
L	Bâtiment léger	15	09/02/2017
L	Bâtiments exploitation, construction, agencement, aménagement	30	09/02/2017

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	6 500,00		7 623,77	14 123,77	7 625,00	6 498,77
IMPAYES	6 500,00	09/04/2024	7 623,77	14 123,77	7 625,00	6 498,77
TOTAL BUDGETAIRES	6 500,00		7 623,77	14 123,77	7 625,00	6 498,77
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	2 253 430,38
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-257 002,00	-257 002,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-257 002,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-257 002,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	-257 002,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	1 519 000,00	1 519 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	1 482 191,62	1 482 191,62
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	-36 808,38	-36 808,38

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 519 000,00	I 1 519 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 362 000,00	1 362 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	354 272,00	354 272,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	997 328,00	997 328,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	10 400,00	10 400,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		157 000,00	157 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	157 000,00	157 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 482 191,62	III 1 482 191,62
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 482 191,62	1 482 191,62
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	2 530,00	2 530,00
28128	Aménagement Autres terrains	280,00	280,00
28131	Bâtiments	90 000,00	90 000,00
28135	Installations générales, agencements, ..	85 000,00	85 000,00
28151	Installations complexes spécialisées	50,00	50,00
28153	Installations à caractère spécifique	545 500,00	545 500,00
28154	Matériel industriel	38 000,00	38 000,00
28157	Aménagement matériel industriel	890,00	890,00
28172	Aménagements de terrains (mise à dispo)	150,00	150,00
28173	Constructions (mise à disposition)	6 065,00	6 065,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	223 500,00	223 500,00
28178	Autres immos corporelles (mad)	1 885,00	1 885,00
28182	Matériel de transport	26 500,00	26 500,00
28183	Matériel de bureau et informatique	580,00	580,00
28184	Mobilier	0,00	0,00
28188	Autres	795,00	795,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	460 466,62	460 466,62

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	1 553 972,59
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	1 553 972,59
Recettes réelles de fonctionnement	II	3 673 925,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	42,30

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 78

Nombre de membres présents : 64

Nombre de suffrages exprimés : 73

VOTES :

Pour : 73

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 27/03/2024

Présenté par (1) la Vice Présidente - Sylvie VENTARD,

A Nuits Saint Georges le 09/04/2024

(1) la Vice Présidente - Sylvie VENTARD,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A Nuits Saint Georges, le 09/04/2024

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) la Vice Présidente - Sylvie VENTARD, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : Conseil Communautaire.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.